

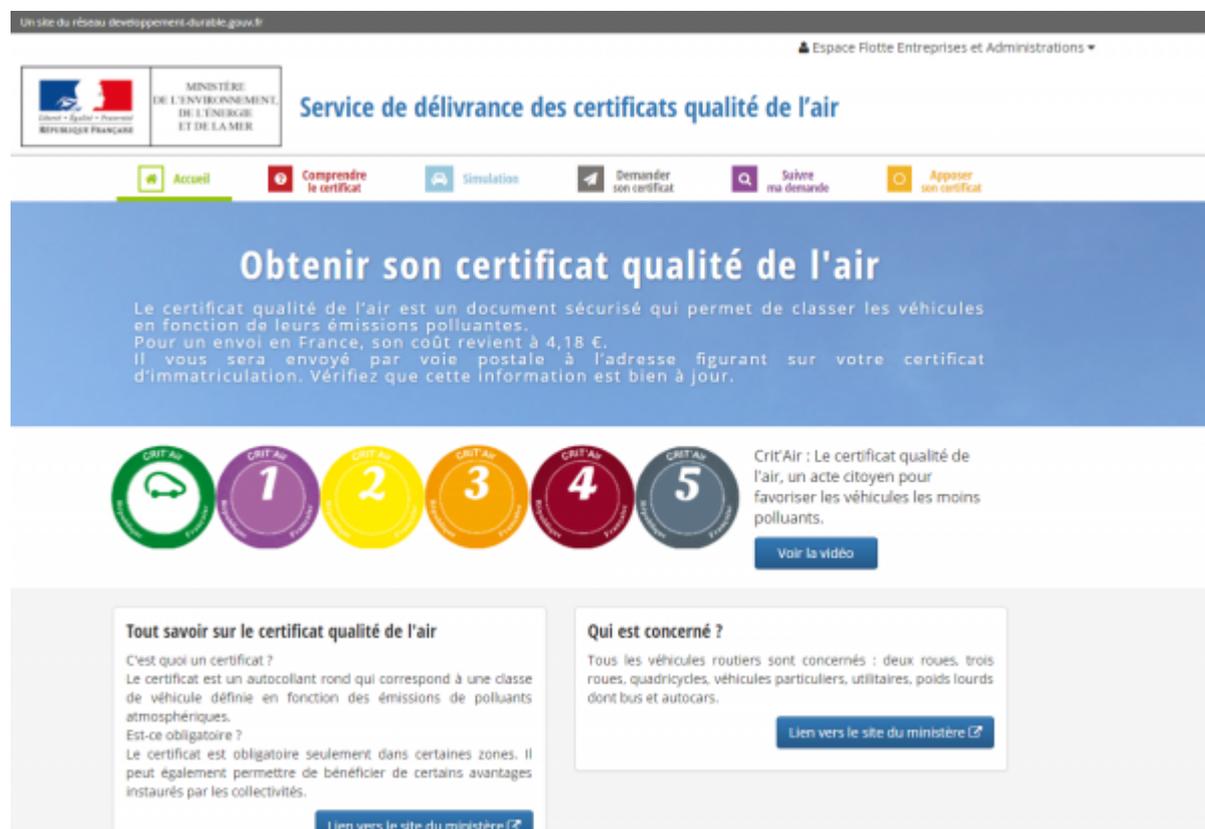
Comment obtenir son certificat qualité de l'air (crit'air) ?

Un portail internet de commande est mis à disposition par le Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer pour obtenir le certificat qualité de l'air correspondant à votre véhicule. Voici comment en faire la demande.

La loi du 17/08/2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a pris des mesures concernant la qualité de l'air. Parmi elles, la possibilité pour les véhicules à très faibles émissions de bénéficier de conditions de circulation et de stationnement privilégiées et la possibilité pour les agglomérations de créer des zones à circulation restreinte (ZCR) permettant de réserver la circulation à certaines véhicules seulement.

Demande par voie électronique

Le portail est accessible à cette adresse : <https://www.certificat-air.gouv.fr/> (attention aux sites non-officiels)



The screenshot shows the official website for obtaining a Crit'Air certificate. At the top, there is a navigation bar with the text "Un site du réseau développement-durable.gouv.fr" and "Espace Flotte Entreprises et Administrations". Below this is the logo of the French Republic and the text "MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE, ET DE LA MER". The main heading is "Service de délivrance des certificats qualité de l'air". There are several navigation buttons: "Accueil", "Comprendre le certificat", "Simulation", "Demander son certificat", "Suivre ma demande", and "Apposer son certificat". The main content area has a blue background with the heading "Obtenir son certificat qualité de l'air". Below this, there is a paragraph explaining that the certificate is a secured document used to classify vehicles by their pollutant emissions, with a cost of 4.18 € for mail in France. It also mentions that the certificate will be sent by mail to the address on the vehicle's registration, and that users should verify this information is up-to-date. Below the text are six circular icons representing Crit'Air classes 1 through 5, with a "Voir la vidéo" button. At the bottom, there are two informational boxes: "Tout savoir sur le certificat qualité de l'air" and "Qui est concerné ?". The first box explains what a certificate is and whether it is mandatory. The second box lists the types of vehicles affected (two-wheeled, three-wheeled, quadricycles, private, utility, and heavy goods vehicles, including buses and coaches) and includes a "Lien vers le site du ministère" button.

- Après avoir cliqué sur **DEMANDER SON CERTIFICAT**, cliquez sur : **Votre véhicule est**

immatriculé en France

Espace Flotte Entreprises et Administrations



Service de délivrance des certificats qualité de l'air

- Accueil
- Comprendre le certificat
- Simulation
- Demander son certificat
- Suivre ma demande
- Apposer son certificat

Accueil > Demander son certificat



- Le site vous présente le service et vous invite à accepter les conditions générales ainsi qu'à confirmer que votre certificat d'immatriculation est à jour de l'adresse à laquelle vous résidez.

Accueil > Demander son certificat > Véhicule immatriculé en France

1 Engagement

2 Formulaire de demande

3 Paiement

4 Récapitulatif

Avant de commencer ...

Présentation du service

Ce service vous permet en quelques clics de procéder à la demande de certificat qualité de l'air pour votre véhicule.

Vous devez vous munir de votre certificat d'immatriculation (anciennement carte grise) pour remplir les informations qui vont vous être demandées.

Le certificat qualité de l'air sera produit en se fondant uniquement sur les informations figurant dans le Système d'immatriculation des Véhicules, notamment la norme EURO pris en compte lors de la définition de la catégorie du certificat..

Le prix est fixé à 3,70 € auxquels s'ajoute le montant de l'acheminement par voie postale. Pour un envoi en France, cela revient à 4,18 €.

Le certificat qualité de l'air sera expédié à l'adresse du propriétaire, ou du locataire longue durée le cas échéant, figurant sur le certificat d'immatriculation (anciennement carte grise).

Votre certificat d'immatriculation doit obligatoirement être à jour, en particulier votre adresse de domicile.

Si ce n'est pas le cas, veuillez procéder au changement d'adresse avant de poursuivre la démarche en cliquant ici. Cette procédure est rapide.

- J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation et de Délivrance
- Je certifie que mon Certificat d'immatriculation (anciennement carte grise) est à jour, notamment l'adresse de mon domicile.

Suivant

- Il faut ensuite remplir le formulaire de demande avec votre nom, prénom et adresse électronique, puis entrer le numéro d'immatriculation et la date de première circulation de votre ou vos véhicules.

1 Engagement
2 Formulaire de demande
3 Paiement
4 Récapitulatif

Tous les champs suivis d'une * sont obligatoires

Identification du contact

Nom et Prénom *

Votre adresse électronique doit être à jour. Elle permet de recevoir votre facture, justifiant également du classement de votre véhicule. Elle est également utilisée pour le suivi de votre commande.

Courriel *

Confirmer courriel *

Identification du certificat d'immatriculation

⚠ Le numéro d'immatriculation doit être saisi à l'identique du certificat d'immatriculation :
Si votre immatriculation contient des tirets, elle ne peut contenir d'espaces.

Immatriculation Date de première immatriculation

Véhicule 1

Je ne souhaite pas être contacté(e) ultérieurement par courriel pour répondre à un questionnaire Internet plus large sur le dispositif.

Je ne suis pas un robot 

- L'étape suivante vous précise que le règlement se fera par carte bancaire et vous indique que la somme ne sera prélevée qu'au moment de l'envoi du certificat qualité de l'air.

1 Engagement
2 Formulaire de demande
3 Paiement
4 Récapitulatif

Le montant de votre commande est de : 4,18 €

 Carte bancaire

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE PAIEMENT SÉCURISÉ

En validant ce mode de paiement vous serez redirigé vers notre plateforme de paiement en ligne sécurisée.

Après saisie des informations de votre carte bleue, la somme due sera bloquée quelques jours sur votre compte.

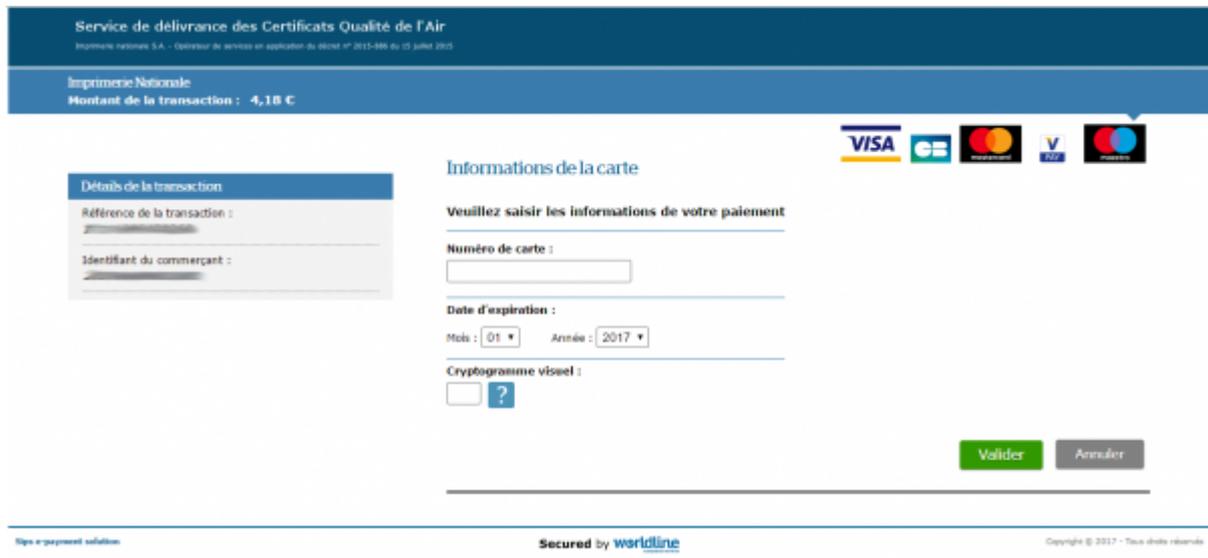
Vous serez débité dès que votre demande sera traitée.

Si le traitement de votre demande montre une difficulté (par exemple : erreur de saisie), votre demande sera annulée, vous ne serez pas prélevé et vous serez averti par message électronique.

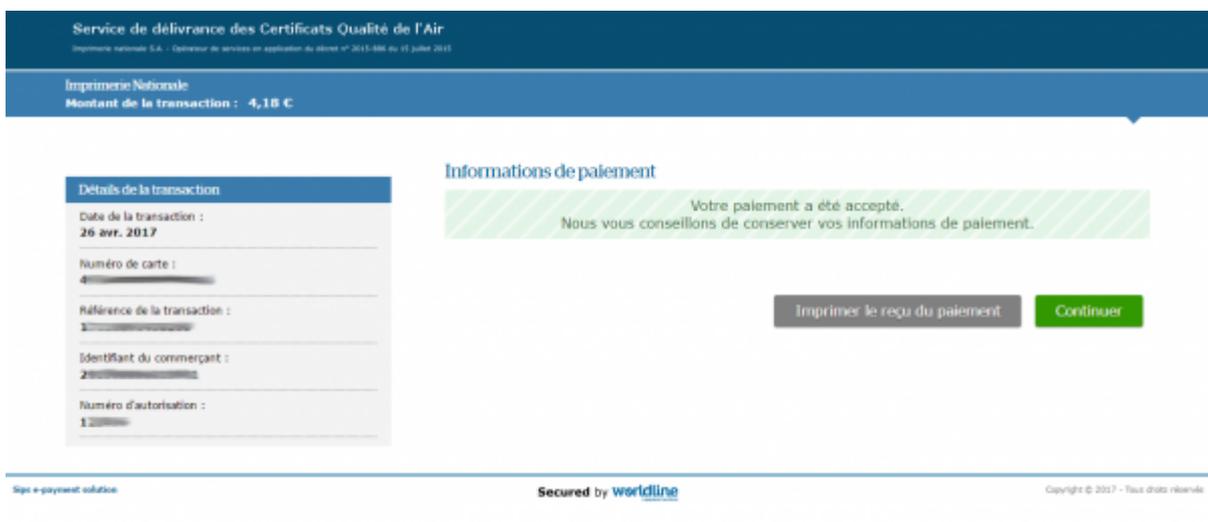
Le client reconnaît que la commande d'un certificat qualité de l'air constitue, du fait du choix opéré par le client sur le numéro d'immatriculation renseigné, la fourniture d'un bien personnalisé au sens de l'article L. 121-21-8, 3° du Code de la consommation.

Dès lors, le client est expressément informé qu'il ne peut pas, en application de ces dispositions, exercer son droit de rétractation sur l'achat d'un certificat qualité de l'air.

- Entrez les informations de votre carte bancaire



- Une fois le paiement effectué, le justificatif apparaît, que nous vous invitons à imprimer ou sauvegarder sur votre ordinateur



- Enfin, une page récapitulative vous confirme le bon déroulement de la demande et vous invite à laisser vos impressions sur le processus.

1 Engagement

2 Formulaire de demande

3 Paiement

4 Récapitulatif

Votre demande est enregistrée.

Vous allez recevoir sous peu un courriel de confirmation. Si vous ne le recevez pas, pensez à consulter vos courriers indésirables.
Vous trouverez ci-dessous les numéros de demande correspondant aux différentes immatriculations.
Conservez ces numéros précieusement : ils sont nécessaires pour suivre vos demandes et de nous contacter en cas de difficulté.

Détail de votre demande

Immatriculation	N°Demande
AC	17

Enquête de satisfaction

Dans le cadre de notre démarche, nous vous prions de nous aider à améliorer la qualité du service, en prenant quelques instants pour exprimer votre niveau de satisfaction. En vous remerciant par avance.

Indiquez votre niveau de satisfaction relatif aux points suivants

		
J'ai trouvé toutes les informations nécessaires sur le site	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai réalisé ma commande de certificat facilement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon appréciation globale de ce site d'attribution des certificats	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas répondre		

ENVOYER

Demande par voie postale

Si le demandeur ne dispose pas d'internet ou ne souhaite pas s'acquitter de la redevance en ligne, un [formulaire](#) est mis à disposition par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, que vous pouvez vous procurer également en cliquant sur l'image ci-dessous.

Le formulaire est à adresser à :

Service de délivrance des certificats qualité de l'air

BP 50 637

59506 DOUAI CEDEX

Il faudra joindre obligatoirement à votre demande le règlement de 4.18€ par formulaire. En cas de règlement par chèque l'ordre à mettre est : Imprimerie Nationale SA.

La demande par voie postale ne peut être réalisée que pour les véhicules immatriculés en France



MINISTÈRE
DES TRANSPORTS
ET DE L'ÉNERGIE

**DEMANDE DE CERTIFICAT QUALITÉ DE L'AIR
POUR LES PARTICULIERS**

Formulaire à envoyer à « SERVICE DE DELIVRANCE DES CERTIFICATS QUALITE DE L'AIR – BP 50 637 – 59586 DOUAI CEDEX »

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un règlement de 4,18€ par formulaire dans l'enveloppe
 (ex : 1 véhicule = 1 formulaire avec 1 règlement de 4,18€ / 2 véhicules = 2 formulaires avec 2 règlements de 4,18€ chacun)
 - Utilisez un stylo à encre noire et complétez en majuscules.
 - Formulaire réservé **UNIQUEMENT** aux véhicules immatriculés en France.

Identification du demandeur

Civilité : M Mme

Nom* : _____

Prénoms* : _____

Courriel ou N° de tél* : _____

Identification du véhicule

Merci de saisir les informations à l'abréviation de votre certificat d'immatriculation (anciennement carte grise)

N° d'immatriculation (champ A)* : _____

Date de 1ère immatriculation (champ B)* : _____
 1 . 1 . 00 . 00 . 00 . 00

Règlement

ATTENTION : Votre Certificat Qualité de l'Air ne sera pas envoyé à l'adresse ci-dessous mais à l'ADRESSE FIGURANT SUR VOTRE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (anciennement carte grise). Vous devez donc vous assurer que celui-ci soit à jour avant de faire votre demande.

Le service de délivrance peut utiliser l'adresse ci-dessous pour vous demander des informations relatives à votre règlement. Si votre véhicule n'est pas éligible à la délivrance d'un Certificat Qualité de l'Air, votre demande sera classée sans suite et vous ne serez pas débité. Votre règlement vous sera restitué par voie postale à l'adresse que vous avez indiquée ci-dessous.

Adresse* : _____

CP* : _____ Ville* : _____

Mode de règlement

Chèque Mandat cash/postal N° de chèque ou de mandat* : _____

(À l'attention de l'Automobile Club de France SA)

[Télécharger le formulaire](#)

Membre de l'ACA ?

N'hésitez pas à contacter notre service juridique qui pourra vous expliquer le dispositif, vous accompagner dans les démarches, et vous envoyer une version papier du formulaire sur simple demande.